

## Aperçu des prestations de la garantie Quality1

Les spécifications peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis. Quality1 AG n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions. Voir CGA pour plus de détails.

### Garantie Q5

### Garantie Q3

### Garantie Q-Base

**Moteur (essence et diesel)** : Sont assurées toutes les pièces non électriques du moteur qui sont entièrement montées à l'intérieur. Sont considérées en outre comme également assurées les pièces suivantes : couvercle de soupape, carter d'arbre à cames, dispositif de réglage d'arbre à cames, commande de soupape électro-hydraulique, culasse, joint de culasse, bloc cylindre, carter d'huile, courroie de distribution (courroie crantée) y compris galet tendeur et de détournement, chaîne de distribution y compris guide, roue dentée, tendeur de chaîne de distribution, boîtier de filtre à huile, séparateur d'huile, bride de filtre à huile, pressostat d'huile.

**Suralimentation** : Turbocompresseur à gaz d'échappement, vanne de régulation de pression de suralimentation, boîte de pression de la régulation de la suralimentation, compresseur à vis.

**Motorisation alternative (véhicules hybrides et électriques)** : Groupe propulseur, générateur.

**Boîte de vitesses (manuelle, automatique et semi-automatique)** : Sont assurées toutes les pièces non électriques de la boîte de vitesses qui sont entièrement montées à l'intérieur. Sont considérées en outre comme également assurées les pièces suivantes : carter de boîte de vitesses, carter d'huile de boîte de vitesses, coffret électrique de boîte automatique, module capteur.

**Embrayage/convertisseur de couple (automatique et semi-automatique)** : Convertisseur de couple, embrayages monodisque, bidisque, multi-disque.

**Installation pour carburants (moteur à essence et diesel)** : Module d'alimentation en carburant, pompe à haute pression, régulateur de pression de carburant, vanne de régulation de débit, injecteurs, soupapes d'injection, débitmètre massique et volumique d'air.

**Motorisation au gaz (CNG)** : Distributeur de débit de gaz, soupapes d'injection, régulateur de pression, évaporateur, unité de commande, robinets de bouteille et manomètre.

**Système de refroidissement** : Ventilateur de radiateur, refroidisseur de moteur, refroidisseur d'huile de moteur et de transmission, refroidisseur de chauffage, radiateur pour motorisation hybride, thermostat, pompe à eau, sonde de température de l'eau.

**Transmission de puissance (traction, propulsion et transmission intégrale)** : Sont assurées toutes les pièces non électriques de l'entraînement d'essieu, du différentiel mécanique, du différentiel et de la boîte de transfert, qui sont entièrement montées à l'intérieur. Sont considérées en outre comme également assurées les pièces suivantes : carter de boîte de vitesses, servomoteurs d'entraînement d'essieu, visco-coupleur, coupleur Haldex, disque flexible Hardy, palier d'arbre à joint cardan, arbres de transmission et à joint de cardan, joint, moyeu libre, roulement de roue.

**Freins (système de freinage hydraulique et électrique)** : Unité hydraulique ABS, capteur ABS, accumulateur de pression ABS, maître-cylindre, servofrein, pompe à vide, régulateur de freinage, réducteur de pression de freinage, distributeur de puissance de freinage, étriers de freins, cylindre de freins de roues.

**Direction** : Pompe de direction assistée, mécanisme de direction sans manchettes, amortisseur de direction, barre d'accouplement.

**Train roulant** : Porte-moyeu, bras transversaux, support de jambe de suspension, barre de couplage, caoutchouc de stabilisateur, ressort hélicoïdal.

**Installation électrique (moteur)** : Alternateur triphasé, régulateur multifonction, démarreur, contacteur d'allumage, boîtier d'allumage, bobine d'allumage, câble d'allumage, capteur de vilebrequin, capteur d'arbre à cames, unité de contrôle du moteur et de la boîte de vitesses.

**Commandes électroniques de confort** : Commutateurs électriques et moteur du lève-vitres, commutateurs électriques et moteur du toit ouvrant, éléments de chauffage du pare-brise et de la lunette arrière (sauf dommages dus à des bris de verre), moteur du verrouillage centralisé.

**Couverture élargi** : Composants électriques des ensembles énumérés ci-dessus, système multimédia (radio, dispositif de navigation), système de confort (climatisation, sièges chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, moteur des essuie-glace), système d'assistance à la conduite (caméras de recul, régulation de vitesse, systèmes feux de virage complets), éclairage (moteur de réglage des phares, LED, ampoules Xénon), système de sécurité (anti-démarrage, airbag), dispositif d'échappement (catalyseur, collecteur, sonde Lambda et sonde NOX), les éléments électriques et hydrauliques de la capote ainsi que la batterie haute tension (déclarée comme couverte sur la confirmation d'assurance).

### Garantie Q-Base

Jusqu'au prix à neuf de base de CHF 100'000.00

Conditions générales d'assurance [↗](#)

	Jusqu'à 6 ans / 100'000 km	Jusqu'à 10 ans / 150'000 km
<b>Prime</b>		
Jusqu'à 88 kW / 120 ch	CHF 239.00	CHF 286.00
Jusqu'à 140 kW / 190 ch	CHF 266.00	CHF 319.00
Jusqu'à 191 kW / 260 ch	CHF 284.00	CHF 341.00
Plus de 191 kW / 260 ch	CHF 323.00	CHF 387.00

#### Suppléments

Pour véhicules à motorisation hybride : Prime +20%

#### Prestation

100% Frais de main d'oeuvre  
Frais de matériel gradation en km  
Franchise CHF 150.00/cas de sinistre

#### Limite de remboursement

CHF 5'000.00

#### Couverture\*

- Moteur
- Suralimentation
- Motorisation alternative
- Boîte de vitesses
- Embrayage/convertisseur de couple
- Installation pour carburants
- Motorisation au gaz (CNG)
- Système de refroidissement
- Transmission de puissance
- Freins
- Direction
- Train roulant
- Installation électrique
- Commandes électroniques de confort
- Couverture élargi

\*Couverture précise selon les CGA

### Garantie Q3

Jusqu'au prix à neuf de base de CHF 100'000.00

Conditions générales d'assurance [↗](#)

	Jusqu'à 6 ans / 100'000 km	Jusqu'à 10 ans / 150'000 km
<b>Prime</b>		
Jusqu'à 88 kW / 120 ch	CHF 485.00	CHF 622.00
Jusqu'à 140 kW / 190 ch	CHF 554.00	CHF 721.00
Jusqu'à 191 kW / 260 ch	CHF 728.00	CHF 841.00
Plus de 191 kW / 260 ch	CHF 862.00	CHF 985.00

#### Suppléments

Pour véhicules à motorisation hybride : Prime +20%

#### Prestation

100% Frais de main d'oeuvre  
Frais de matériel gradation en km  
Franchise CHF 150.00/cas de sinistre

#### Limite de remboursement

Jusqu'à 205 kW / 279 ch  
Valeur vénale du véhicule comme limite de dommage  
De 206 kW / 280 ch, CHF 5'000.00

#### Couverture\*

- Moteur
- Suralimentation
- Motorisation alternative
- Boîte de vitesses
- Embrayage/convertisseur de couple
- Installation pour carburants
- Motorisation au gaz (CNG)
- Système de refroidissement
- Transmission de puissance
- Freins
- Direction
- Train roulant
- Installation électrique
- Commandes électroniques de confort
- Couverture élargi

\*Couverture précise selon les CGA

### Garantie Q5

Jusqu'au prix à neuf de base de CHF 100'000.00

Conditions générales d'assurance [↗](#)

	Jusqu'à 6 ans / 100'000 km
<b>Prime</b>	
Jusqu'à 88 kW / 120 ch	CHF 781.00
Jusqu'à 140 kW / 190 ch	CHF 897.00
Jusqu'à 191 kW / 260 ch	CHF 1183.00
Plus de 191 kW / 260 ch	CHF 1387.00

#### Suppléments

Pour véhicules à motorisation hybride : Prime +20%

#### Prestation

100% Frais de main d'oeuvre  
100% Frais de matériel  
Pas de Franchise

#### Limite de remboursement

Jusqu'à 205 kW / 279 ch  
Valeur vénale du véhicule comme limite de dommage  
De 206 kW / 280 ch, CHF 5'000.00

#### Couverture\*

- Moteur
- Suralimentation
- Motorisation alternative
- Boîte de vitesses
- Embrayage/convertisseur de couple
- Installation pour carburants
- Motorisation au gaz (CNG)
- Système de refroidissement
- Transmission de puissance
- Freins
- Direction
- Train roulant
- Installation électrique
- Commandes électroniques de confort
- Couverture élargi

\*Couverture précise selon les CGA